

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO CA29 0040-56 INTITULÉ**

**Règlement numéro CA29 0040-56 modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin d'y apporter diverses corrections et ajustements ayant trait aux dispositions sur les piscines résidentielles et les bains publics**

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO **CA29 0040-56** DE L'ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO :

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE le conseil d'arrondissement, à la suite de l'adoption, à la séance ordinaire du 7 novembre 2022, du projet de règlement intitulé comme ci-dessus, tiendra une assemblée publique de consultation le **lundi 28 novembre à 19 h**, dans la salle du conseil située au 13665, boulevard de Pierrefonds, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE l'objet du projet de règlement est de modifier le règlement de zonage CA29 0040 de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro aux fins d'apporter diverses corrections et ajustements ayant trait aux dispositions sur les piscines résidentielles et les bains publics.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire, laquelle s'applique à l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Les personnes intéressées pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de règlement, si elles en font la demande.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation dans la page « avis publics » sur le site Internet de l'arrondissement à <https://montreal.ca>.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO  
ce quinzième jour du mois de novembre de l'an 2022.

Le secrétaire d'arrondissement par intérim



Pier-Luc Bisailon-Landry, avocat

/ae